

FONDATION D'ENTREPRISE DU GROUPE M6

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Aux membres du Conseil d'Administration
Fondation d'entreprise du Groupe M6
89, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation d'entreprise du Groupe M6, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Délégué Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

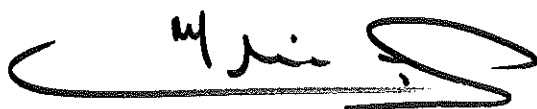
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Délégué Général.

Neuilly-sur-Seine, le 28 mars 2011

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Marc Ghiliotti

Désignation : FONDATION M6

Adresse :

Durée N : 11

N°SIRET :

Durée N-1 :

Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/12/2010	
Capital souscrit non appelé I	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	AG		
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL II	BJ	BK		
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En-cours de production de biens	BN	BO		
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	BW		
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	BY		
Autres créances (3)	BZ	CA	3 684,00	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	CD	CE		
(dt actions propres)				
Disponibilités	CF	CG	321 797,60	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI		
TOTAL III	CJ	CK	325 481,60	
Frais émission d'emprunts à étaler IV	CW			
Primes rembours des obligations V	CM			
Ecart de conversion actif VI	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	325 481,60	
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an Immo.fin. N-1		(3) Part à + 1 an [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :

Désignation : FONDATION M6

Rubriques		31/12/2010	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé :)	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	DG		
Report à nouveau	DH		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	254 266,84	
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	254 266,84	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs EI)	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 214,76	
Dettes fiscales et sociales	DY		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	71 214,76	
Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	325 481,60	

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	71 214,76	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH		
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)			
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			

Désignation : FONDATION M6

Rubriques	France		Exportation		31/12/2010	
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production - biens	FD		FE		FF	
vendue - services	FG		FH		FI	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ		FK		FL	
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	500 000,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	500 000,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	22 604,92
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU	
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	223 559,48
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	
- dotations aux provisions					GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	246 164,40
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	253 835,60
OPERATIONS EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI	
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	431,24
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	431,24
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	431,24
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	254 266,84

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2010

La Fondation M6 est une fondation d'entreprise dont le siège se situe au 89 avenue Charles de Gaulle 92 200 Neuilly-sur-Seine

La fondation M6 est créée pour une durée de cinq ans au terme de laquelle les fondateurs, les entreprises du groupe M6, pourront décider une prorogation qui ne pourra être inférieure à trois ans.

L'exercice social d'une durée de 12 mois recouvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Il fait ressortir un bénéfice net comptable de 254 267 € et un total bilan de 325 482 €.

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont normalement exprimés en euros.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Fondation M6 a commencé son activité en janvier 2010. Son objet est d'améliorer la qualité de vie des personnes incarcérées.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et ont notamment été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement CRC n°99-01.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, d'image fidèle et de sincérité, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Seules sont exprimées les informations significatives.

III - NOTES SUR LE BILAN

Les échéances des dettes et créances sont inférieures à 1 an.

Les dettes fournisseurs sont composées de provisions pour factures non parvenues.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 – Versement des fondateurs

La Fondation d'entreprise du Groupe M6 est à but non lucratif, elle ne réalise pas de chiffres d'affaires. Les dons versés par les fondateurs conformément au programme pluriannuel constituent les produits de la fondation.

Ces versements sont comptabilisés au compte de résultat. En fin d'exercice, selon que les ressources sont supérieures ou inférieures aux emplois, l'excédent ou l'insuffisance constatée au compte de résultat est comptabilisé en report à nouveau positif ou négatif. Au 31 décembre 2010 il reste à la fondation 254 267 euros de dons reçus et non utilisés qui seront reportés sur l'exercice suivant.

V – DIVERS

5.1- Engagements hors bilan

Les fondateurs se sont engagés sur un versement étalé sur cinq ans des ressources, selon un plan pluriannuel. Les engagements hors bilan reçus au 31 décembre 2010 s'élèvent à 2 000 000 €.

En contrepartie, la Fondation s'est engagée à utiliser l'intégralité de ses fonds pour son programme pluriannuel de 5 ans.

5.2- Effectif

La société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice 2010

5.4 – Imposition

La fondation n'est pas soumise à l'Impôt Sociétés, ni assujettie à TVA.

5.5- Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires versés au titre de la mission de commissariat aux comptes relative à l'exercice 2010 s'élèvent à 4 186 euros TTC.

5.6- Evènements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.